

La Revue socialiste (Paris. 1885)

Parti socialiste SFIO (France). La Revue socialiste (Paris. 1885). 1897/01-1897/06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

COLLECTIVISME, COMMUNISME, Social-Démocratie et Anarchisme

ESSAI DE CONCILIATION⁽¹⁾

Le socialisme a pris dans ces derniers temps un essor considérable. En grandissant, il s'est divisé. De son tronc gigantesque sont sortis plusieurs écoles et partis, lesquels se sont développés en sens divers, s'évertuant à isoler et à pousser à des conséquences extrêmes des principes et des méthodes, qui ne sauraient être vrais qu'à la condition de se compléter l'un par l'autre. De là des discordes et des luttes, qui ont eu un grand éclat et ont paru devoir arrêter pendant quelque temps la marche du socialisme. Mais il se produit à présent un revirement d'opinions : les partis et les écoles socialistes, après s'être beaucoup trop différenciés, tendent à l'heure actuelle à se rapprocher, et peut-être à s'amalgamer. L'entente sera facile, si on veut bien dépouiller

(1) Dans mon article sur le *Socialisme en 1896* (décembre 1896, p. 544) je signalais la formation éventuelle parmi les anarchistes d'un groupe répudiant les théories outrancières de certains d'entre eux et je félicitais le compagnon Merlino d'avoir eu le courage de se prononcer contre la propagande par le fait genre Ravachol. J'indiquais aussi les points essentiels sur lesquels les socialistes ne peuvent transiger et j'écrivais : « Nous n'acceptons pas la souveraineté *absolue* de l'individu ; la liberté *illimitée* nous semble impossible là où il existe une société quelconque. Nous ne croyons pas à l'organisation *spontanée* d'un régime qui puisse être juste et viable ; la *prise au tas*, comme base de répartition des produits du travail, nous paraît enfantine. Nous n'admettons ni la légitimité ni l'efficacité de l'attentat individuel, de la bombe qui frappe au hasard ou du poignard qui croit guérir un mal collectif en sacrifiant une victime de choix ; nous estimons qu'il faut tendre à régler de plus en plus le conflit des volontés humaines *par la loi pacifique des majorités*. »

Le compagnon Merlino nous envoie aujourd'hui un article, où malgré des divergences faciles à constater, ses théories se rapprochent singulièrement du *socialisme libertaire* tel que nous l'avons toujours compris ici. La *Revue Socialiste*, fidèle à son habitude d'accueillir la discussion des doctrines lorsqu'elle est sérieuse et courtoise, n'hésite point à offrir à ses lecteurs cet intéressant article. C'est une contribution à la synthèse que nous poursuivons ici.

(Note de la Direction.)

le socialisme de toute la riche floraison de formules doctrinaires et de théories secondaires, qui obscurcissent l'idéal et jettent le doute et la confusion dans les esprits. C'est ce que nous allons essayer de faire.

* * *

Relevons d'abord la confusion si souvent faite au sujet des mots communisme et collectivisme. Marx se disait communiste, Bakounine collectiviste. Leurs disciples ont renversé les rôles : les marxistes aiment la plupart à se dire collectivistes, tandis que les bakouninistes préfèrent l'appellatif de communistes. Quelle est donc la différence entre les deux termes ? Y a-t-il une différence réelle ?

Communisme et collectivisme sont présentés souvent comme des systèmes répondant à des principes opposés. Mais alors ils sont l'un et l'autre utopiques.

« A chacun selon son travail ». Cette formule collectiviste ne pourra jamais être appliquée à la rigueur, car les travaux sont de différentes sortes ; il y en a de repoussants et il y en a d'agréables. Il n'est pas possible de rendre tous les travaux agréables, ainsi que quelques socialistes ou anarchistes le souhaitent ; non plus que de les mesurer tous par heures et minutes. Il n'est pas non plus possible de séparer nettement la part de mérite qui revient, dans la production d'un objet, aux différents travaux du savant, de l'inventeur, du mineur, qui a tiré du sol la matière première, du constructeur de la machine, de l'ouvrier manufacturier et des ouvriers du transport. Une appréciation directe de la valeur intrinsèque des produits du travail ne peut pas être faite, pas même d'une façon approximative ; et une telle appréciation, si elle était faisable, ne pourrait encore suffire à régler les échanges ; car il faut tenir compte de l'autre élément de la valeur, l'utilité, élément variable, encore plus que le coût. Telle chose, en effet, qui a demandé pour être produite, mettons huit jours de travail moyen, n'en demande plus que six au moment où elle passe en consommation ; et telle autre chose qui, au moment où elle a été fabriquée, était beaucoup demandée, peut perdre ensuite totalement ou en partie sa valeur, à cause d'une nouvelle invention ou d'un changement de besoins. Le mécanisme des échanges doit être assez sensible pour marquer toutes ces différences et variations de coût et d'utilité, du moins d'une façon approximative : c'est pourquoi nous croyons que, tout en organisant les conditions générales de la production dans l'intérêt collectif, tout en égalisant les conditions, la collectivité devra laisser les détails de l'organisation de la production et de la distribution de la richesse aux libres arrangements des individus et des associations, sans vouloir même exclure la possibilité d'une concurrence, d'ailleurs limitée, qui servirait

à obtenir une évaluation de l'utilité des choses et de la pénibilité des travaux, en général de l'élément subjectif, personnel, moral, des faits économiques (1).

L'idée de concentrer aux mains de l'État les grandes industries, de constituer au milieu de la société une administration ayant juridiction sur toute l'économie nationale, dressant le budget économique annuel, distribuant les tâches et fixant le rapport entre l'heure de travail et les produits, doit être écartée pour une autre raison aussi; car une telle administration, fût-elle élue par le suffrage universel, et lors même que tous ses actes seraient soumis à l'approbation du peuple, aurait toujours en elle-même assez de pouvoir pour en imposer à la masse du peuple, pour se faire des partisans et pour exercer une insupportable tyrannie.

Voilà des arguments bien graves, nous semble-t-il, contre l'application rigoureuse et exclusive de la formule collectiviste « à chacun selon son œuvre ». Mais il ne faudrait pas en déduire que cette formule n'a aucune valeur, qu'elle est tout à fait erronée. Elle indique, au contraire, assez bien que, une fois l'égalité des conditions établie dans la société, il faut pour le reste laisser à l'individu le choix de son travail et des objets de consommation (c'est en ce sens que Bakounine se déclarait collectiviste). Par conséquent, l'offre et la demande seront plus grands pour certains objets, et pour certains travaux que pour d'autres; c'est-à-dire qu'il subsistera une concurrence limitée, ainsi que nous l'avons dit. A une plus grande somme de travail ou à un travail plus demandé correspondra une plus grande rémunération; et ceux-là qui ne voudraient pas travailler du tout, à moins d'en être incapables, ne trouveraient pas à satisfaire leurs besoins.

Le principe de mérite — ou de réciprocité — est le contenu essentiel de la formule collectiviste; et en tant qu'expression de ce principe la formule est exacte. Mais elle ne contredit pas la formule communiste « de chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins » — ou principe de solidarité, qui en est le correctif et le complément nécessaire.

*
* *

En effet, le principe de solidarité ne doit pas non plus être com-

(1) Comment la collectivité pourrait-elle égaliser les conditions économiques sans prendre sur elle-même d'organiser la production et de répartir les produits? On a proposé différents systèmes; mais l'idée qui les domine tous est celle d'attribuer à la collectivité le haut domaine du sol et des grands instruments de travail. L'individu ou les associations en obtiendraient la possession sous des conditions à établir; notamment le paiement d'une rente, représentant approximativement les différences de productivité des instruments de travail, les avantages de la situation, etc. Le produit de ces rentes serait affecté par la collectivité à des buts d'utilité générale, et à venir en aide aux incapables.

pris d'une façon absolue. Les hommes doivent s'entr'aider ; car, dans une société bien organisée, chacun profite du bien-être et souffre du malheur et de l'incapacité d'autrui. Mais la solidarité doit être bilatérale. Si je dois travailler pour mon prochain, lui doit travailler pour moi ; si je dois prendre soin que ses besoins à lui soient satisfaits, lui doit en faire autant (hors le cas d'incapacité) pour moi. Sans une telle réciprocité, la solidarité ne serait qu'une nouvelle forme de l'exploitation de l'homme par l'homme.

En d'autres termes, il sied que réellement chacun travaille autant que ses forces le lui permettent et qu'il ne consomme pas plus que n'exigent ses besoins. Est-ce ce qui arriverait dans une société communiste ? Pourrait-on espérer que chacun travaillerait autant que ses forces le lui permettraient, et ne consommeraient pas plus que ses besoins ne le demanderait ? Nous ne le croyons pas, car forces et besoins sont des termes assez élastiques. Comment saurait-on quels sont les besoins, quelle est la force de travail de chaque individu ? Établirait-on une mesure égale pour tous ? Mais ce serait réellement faire entrer l'humanité dans un lit de Procuste. Voudrait-on procéder à une évaluation spéciale pour chaque individu ? Mais si une telle évaluation était faite par la communauté politique, on aurait un gouvernement communiste plus despotique encore que le gouvernement ou l'administration centrale des collectivistes. Il ne reste donc que l'évaluation individuelle, le communisme individualiste (deux mots qui jurent d'être ensemble) ou amorphe.

Mais il ne faut pas réfléchir beaucoup pour comprendre que ce système ne serait pas réalisable. L'individu étant appelé à fixer la quantité de ses propres jouissances et de son propre travail, serait nécessairement amené à fixer le travail et la consommation des autres ; car il est évident que plus les autres travaillent et moins ils consomment, plus largement nous pouvons vivre ; et, si dans une société, où tout le monde travaille à son gré, et prend « au tas », un individu se met à vivre un peu plus largement et à travailler un peu moins consciencieusement que les autres, et si d'autres l'imitent (par envie, peut-être), les autres membres de la société devront ou bien limiter leurs propres jouissances — voire même se soumettre à des privations — ou bien se surcharger de travail. On en arriverait donc bientôt à se quereller sur la quantité de travail à exécuter, et sur l'étendue des besoins de chacun ; tout individu faisant plus de cas de ses propres besoins et de ceux de ses amis ou parents que de ceux des personnes qui lui sont étrangères, de même qu'on voit les choses qui sont près plus grandes que les choses placées à distance. Il en serait ainsi du moins tant que de nouveaux sentiments ne se développeraient pas chez les êtres humains, tant que le sentiment de la solidarité, celui du devoir, etc., ne

seraient pas assez forts pour agir comme mobiles exclusifs ou principaux de la conduite humaine.

Cependant éclateraient dans la société des conflits et des luttes, qui entraveraient précisément le développement des sentiments altruistes.

D'ailleurs, même si tout le monde agissait dans le plus parfait esprit de fraternité, on aurait bien de la peine à se trouver d'accord. Comment l'individu saurait-il quelle quote-part de produits il pourrait consommer sans empiéter sur la portion du voisin ? Quelle quantité et quelle sorte de travail il lui faudrait exécuter ? L'individu ne pourrait pas deviner les sentiments ni les besoins des millions d'hommes ayant des rapports directs ou indirects avec lui : il agirait au hasard, consommerait tantôt plus, tantôt moins que de juste, ne saurait pas trop ce qu'on attendrait de lui, ce qu'il pourrait produire de plus utile à un moment donné à la société. Une organisation tant soit peu rationnelle de l'industrie et des échanges ne serait pas possible en de telles conditions ; en tous cas, il arriverait que les hommes honnêtes et consciencieux se donneraient beaucoup trop de mal à travailler et supporteraient bien des privations, de peur de nuire à leurs concitoyens, tandis que les impudents et les égoïstes feraient bonne chère.

Pour échapper à cette conclusion, il n'y a que l'argument de l'abondance absolue de toutes choses désirables, qui se produirait dans la société future. Mais une pareille abondance n'est pas vraisemblable. L'homme travaillera toujours — et se créera incessamment de nouveaux besoins, mais jamais il ne sera complètement satisfait, et jamais il ne passera sa vie dans le *dolce far niente*. Sous un régime communiste-amorphe on serait bien loin même d'une abondance relative ; car il n'y aurait pas possibilité de donner à l'économie cette systémation ou organisation rationnelle, qui doit augmenter la productivité du travail, diminuer, presque éliminer les faux-frais de la distribution mercantile actuelle, et accroître le bien être général — ce qui est certainement un des côtés les plus importants du socialisme.

Il n'est donc pas possible d'abandonner l'organisation de la production et des échanges à l'arbitraire de l'individu et des combinaisons individuelles, de proclamer le « travaille qui veut » et la « prise au tas ». Il faut une organisation permanente du travail et des échanges ainsi que de tous les grands intérêts sociaux. La base de cette organisation doit être le principe de solidarité — l'égalité des conditions assurée par la propriété collective des instruments de travail mis à la portée de tous ceux qui en ont besoin pour travailler. Cette base posée, le travail et la consommation doivent être libres ; les rapports économiques et l'organisation de l'industrie et des échanges résulteront des libres arrangements entre les individus et entre les associations. Ici le

principe de réciprocité trouve son application. La société pourtant doit maintenir l'action de ce principe en des limites convenables, tenir en échec les tendances trop égoïstes, assurer la justice, venir en aide aux incapables et pourvoir à d'autres intérêts généraux. Il y aura par conséquent des organisations différentes, des cas dans lesquels il sera donné à chacun selon ses besoins et d'autres dans lesquels il sera donné à chacun selon son travail. Pour les affaires d'intérêt général indivisible, le principe communiste s'impose; la justice, la défense sociale, l'hygiène publique, etc., ne peuvent pas être organisées de façon à donner à chacun selon son travail, à faire contribuer chacun aux dépenses en raison de l'avantage qu'il en retire. De même le principe collectiviste ne saurait être appliqué à l'assistance que la société doit aux incapables, ni à d'autres services publics, dont il serait difficile de limiter la jouissance à l'individu. Les voies de communication, les ports, les écoles, les travaux d'assainissement, l'éclairage des rues, etc., tout cela est fait dans l'intérêt indivisible de tous les habitants d'un territoire, pour l'usage public, et on peut facilement prévoir que le nombre de ces services publics augmentera et qu'on y comprendra non seulement les moyens de locomotion, mais jusqu'à la production et distribution des objets de première nécessité.

Mais d'autres relations, notamment les échanges entre individus et entre associations, difficilement pourront être organisées selon le principe communiste. Il faudra nécessairement maintenir une proportionnalité entre le travail et la rémunération, entre ce qu'on donne et ce qu'on reçoit et entre la demande et l'offre, en un mot déterminer la valeur des choses et des services: et cela donnera lieu à des organisations appelées à assurer la justice dans les échanges par la publicité des données statistiques relatives à la production et à la consommation, par la mise en rapport direct de producteurs et consommateurs, et par une sorte d'assurance mutuelle.

*
* *

Nous arrivons donc à concilier le communisme et le collectivisme, à faire à chacun sa part dans la future organisation sociale — en distinguant entre relations sociales nécessaires ou fondamentales, et rapports volontaires et variables entre particuliers. Une bonne organisation sociale ne doit pas étouffer l'énergie de l'individu en lui ôtant toute initiative et toute liberté d'action; — mais elle doit aussi assurer le fonctionnement harmonique des activités individuelles.

Dans n'importe quelle société qu'on puisse imaginer, les intérêts, les opinions, les besoins, les capacités, les sentiments, les tendances et les situations des hommes seront différents, et il n'y aura jamais identité d'intérêts entre l'individu et la collectivité. Au surplus, il y a des

intérêts qui dépassent la vie de l'individu, et il y en a qui excèdent le petit cercle de son existence. L'humanité d'un jour doit sauvegarder les intérêts et préparer le bien-être des générations suivantes : l'individu n'a pas un tel intérêt. Les hommes tous ensemble ont intérêt à observer et à faire observer la justice : chaque homme n'a pas un tel intérêt, beaucoup ont un intérêt contraire. La collectivité a intérêt à favoriser le développement intellectuel et le bien-être matériel de chaque individu, à assurer le fonctionnement harmonique des activités individuelles, en les faisant converger vers le bien public ; tandis que l'individu trouve plus aisé, s'il est physiquement mieux doué qu'un autre, de se ruer sur lui pour lui arracher une part du produit de son travail.

Tous les grands intérêts sociaux — instruction, hygiène publique, échange d'idées et de commodités — ont une portée supérieure à celle de l'intérêt correspondant d'un individu ou même de beaucoup. Le nombre des intérêts collectifs augmente toujours, car la vie de l'homme devient de plus en plus complexe et les influences réciproques augmentent. La société s'organise. Il fut un temps où la répression du crime était une affaire privée : elle est devenue une affaire nationale, voire internationale. Aujourd'hui presque tout ce qui a trait à l'activité économique est regardé comme une affaire privée : mais déjà on reconnaît à l'organisation du crédit, à la systématisation des échanges internationaux, etc., une portée sociale. L'organisation du travail a sans doute un côté privé : c'est l'affaire aujourd'hui du capitaliste, demain ce pourrait être l'affaire de l'association des producteurs. En outre, à côté de l'intérêt des producteurs, il y a l'intérêt des consommateurs — qui aujourd'hui ne sont pas organisés et n'exercent qu'une influence indirecte sur l'organisation du travail. Enfin les rapports entre les industries sont aujourd'hui réglés par le pouvoir du plus fort. Il y a des industries — telles que les chemins de fer — qui affectent la vie de plusieurs autres, et qui exercent une vraie tyrannie sur les industries dépendantes et sur des populations entières. Il convient que tous ces rapports soient systématisés : au-dessus des intérêts particuliers, laissés à l'action spontanée des individus et des associations, il doit y avoir une organisation permanente des intérêts collectifs.

*
* *

Quelle forme revêtira une telle organisation ?

Remarquons d'abord que les relations sociales, dont il est question ici, étant nécessaires, l'organisation qui les concerne a toujours un caractère obligatoire. Ainsi pour la prévention et répression des crimes, on se récrie de voir confié ce pouvoir à un gouvernement : car le gouvernement se livre à des violences contre les citoyens. De

l'autre côté, l'exercice de la coaction sociale pour la répression des crimes ne saurait être laissé à l'individu, ni à des organisations volontaires, ainsi que le proposent M. Tucker et ses amis; car il est évident que de telles associations seraient encore plus redoutables et dangereuses que notre police. Il faut, non pas individualiser, mais socialiser la défense sociale, la mettre à l'abri de la volonté des plus forts ou plus riches, ou plus rusés et de leurs coalitions — et l'arracher à l'arbitraire d'une minorité gouvernante, gouvernât-elle même au nom et par mandat de la majorité. Comment résoudre le problème? Quelle sera l'organisation de la *défense sociale* dans la société socialiste? Quelle sera l'organisation de la justice? L'organisation de la propriété collective des moyens de travail? Comment organiser les différents services publics? Ne faut-il pas des règles constantes et certaines, assurant à tous les individus le droit aux moyens de travail, garantissant la liberté et l'indépendance de l'individu vis-à-vis du directeur de fabrique et de tout autre administrateur, etc.? Qui édictera ces règles? La nation tout entière? Une assemblée de représentants? Des individus possédant des capacités spéciales? Avouons que ces questions — dont on ne saurait méconnaître l'importance — ont été quelque peu négligées par certains groupes socialistes, lesquels, sous l'influence de la doctrine marxiste, se sont à peu près bornés à l'étude des rapports économiques. On s'en aperçoit en parcourant un catalogue de la littérature socialiste, où les ouvrages qui traitent de l'organisation politique sont fort peu nombreux (1). Il y a des livres prétendant donner une vue d'ensemble du socialisme, — tels que les *Fabian Essays* — où pourtant la question sociale est envisagée sous tous ses autres aspects — économique, moral, religieux, etc., — mais son côté politique est complètement oublié. On ne s'étonnera donc pas de rencontrer chez les socialistes les vues les plus disparates au sujet des formes d'organisation des intérêts collectifs, et surtout une grande incertitude (2).

*
* *

Beaucoup de socialistes sont partisans du système représentatif ou parlementaire; et pensent que les inconvénients actuels de ce système disparaîtraient dans une société organisée sur une base égalitaire. Le

(1) Nous croyons devoir rappeler que la *Revue Socialiste* a publié des études sur le *referendum*, le droit d'initiative, l'évolution des croyances et des doctrines politiques, etc., qu'ainsi elle ne s'est jamais désintéressée des questions d'organisation politique. (Note de la Direction.)

(2) Voir, par exemple, la note finale de la *Critica sociale* aux articles de M. Arturo Labriola *Contre le referendum*, mars 1893. On ne saurait être plus perplexe: il est évident que l'organe du « socialisme scientifique » en Italie n'est pas du tout orienté sur les questions politiques.

suffrage universel serait l'expression sincère de la préférence accordée par le peuple aux hommes les plus capables et les plus dignes; les représentants du peuple seraient les interprètes fidèles de la volonté et des intérêts de leurs électeurs. Leur tâche consisterait précisément à accorder les intérêts des différentes sections du peuple, à trouver la solution la plus conforme à la raison et à la justice, et à surveiller l'administration publique.

M. Arturo Labriola, dans les articles ci-dessus cités, demande que « tous les pouvoirs du peuple soient délégués (en bloc) à un nombre de citoyens responsables, *eux seulement*, vis-à-vis du peuple (le seraient-ils en effet?); que ces citoyens responsables (nos députés) choisissent les fonctionnaires supérieurs (ministres), et que ceux-ci donnent l'investiture du pouvoir aux fonctionnaires des degrés inférieurs et en jugent les actes. » — Est-ce là l'idéal de la démocratie? Mais cela suffirait pour rendre nulle l'égalité des conditions qui est l'essence même du socialisme. Délégation en bloc de la souveraineté nationale à une Assemblée légiférant sur tous et sur tout — hiérarchie gouvernementale. — Conséquence immédiate : une coalition de pouvoirs législatifs, militaires et administratifs, aux mains de quelques individus placés au milieu d'une nation désarmée et désorganisée. Conséquence dernière : les serviteurs du peuple changés en maîtres — despotisme anonyme.

C'est justement ce qu'il faut changer : plus de Parlement bon à tout faire, plus de gouvernement, source de tous les pouvoirs, de tous ou presque tous les gains, de tous les honneurs; plus de centralisation politique et administrative. Il faut spécialiser et séparer les fonctions administratives; lesquelles doivent relever, non pas d'un gouvernement central, dont il faut se passer, mais du peuple (1).

Un système d'administration directe, ou « gouvernement du peuple par le peuple », à la Rittinghausen et à la Considérant (le peuple étant divisé en fractions de plusieurs milliers de personnes chacune, décidant par des *oui* et des *non* toutes les questions, qu'on voudrait bien lui soumettre), — un tel système ne pourrait pas fonctionner et donnerait beaucoup de prise à la corruption et à l'intrigue. Les gens, évidemment, ne pourraient pas négliger leurs affaires pour aller voter sur des matières dont ils seraient nécessairement ignorants : les quelques hommes politiques, auxquels échoirait la tâche de préparer les projets de loi, s'arrangeraient pour faire passer leur volonté à eux comme volonté du peuple, et de même ils s'arrangeraient dans

(1) Je dis *gouvernement central*, c'est-à-dire organisation hiérarchique exerçant une domination sur le peuple. Supprimer le gouvernement central ne signifie pas, bien entendu, supprimer tout *lien* central ou général. Le gouvernement, si d'une part il *lie*, de l'autre *sépare*. — *Divide et impera*.

l'exécution des lois pour le mieux de leurs intérêts de classe gouvernante.

Ni gouvernement centralisé — ni administration directe. L'organisation politique de la société socialiste doit consister dans la reconnaissance des droits et libertés *intangibles* de l'individu (droit à l'usage des instruments collectifs du travail, droit d'association, d'instruction, liberté de pensée, de parole, de presse, de choix du travail, etc.), et dans l'organisation des intérêts collectifs par délégation à des administrateurs capables, révocables et responsables, agissant sous le syndicat direct du peuple, lui soumettant leurs actes les plus importants (*referendum*), et demeurant séparés et indépendants l'un de l'autre, afin qu'il n'y ait pas de coalition pour l'exercice d'une autorité semblable à l'autorité gouvernementale actuelle.

L'essence de la démocratie est justement dans l'absence d'une telle coalition, et dans la recherche des formes d'administration (*referendum*, droit d'initiative, mandat impératif, responsabilité des administrateurs, tribunaux administratifs, etc.), laissant le moins possible à l'arbitraire des administrateurs (1).

En ce sens, il n'y a pas de différence substantielle entre démocratie et anarchie. Gouvernement du peuple par le peuple — point d'oligarchie — cela veut dire, en somme, point de gouvernement. Le gouvernement de tous en général (démocratie), équivaut au gouvernement de personne en particulier (anarchie).

*
* *

Nous aboutissons ainsi à une nouvelle conciliation des deux grandes sections du socialisme contemporain, — le socialisme démocratique et le socialisme anarchique. Les anarchistes aiment à appuyer sur la nécessité d'organiser le plus librement, le plus spontanément,

(1) Jusqu'à ces derniers temps le *referendum* — la plus importante de ces formes — n'avait que des partisans parmi les socialistes, et il figure encore dans les programmes du parti. Mais voilà que les *Fabiens* en Angleterre (Rapport présenté au Congrès socialiste international de 1896), Kautsky en Allemagne (*Der Parlamentarismus, die Volksgesetzgebung*, etc., Stuttgart 1893) et Arturo Labriola en Italie (articles cités) le dénoncent comme anti-socialiste et réactionnaire. M. Labriola soutient que le peuple ne doit pas exercer la souveraineté directement, mais bien par l'intermédiaire de ses représentants; qu'il doit se borner à indiquer les grandes lignes de la politique du gouvernement, et charger ses mandataires des applications. On sait où cela mène — à l'arbitraire parlementaire. Nous ne nions pas qu'on ne puisse faire au *referendum* les mêmes objections qu'au gouvernement direct; le manque de temps et de capacité dans le peuple pour délibérer sur les différentes questions d'intérêt général, et la possibilité de faire servir le *referendum*, ainsi que le suffrage universel, à des buts de domination. Cependant, appliqué à une société égalitaire, et pour les mesures les plus importantes, le *referendum*, le mandat impératif, le droit d'initiative, etc., sont d'utiles correctifs de l'arbitraire des mandataires du peuple.

avec le plus de décentralisation possible, les relations sociales nécessaires. Les socialistes démocrates désirent que cette liberté ne nuise pas à l'unité et à l'harmonie de la société; que les intérêts collectifs soient organisés d'une façon permanente; que les principes de justice et le pacte fondamental soient respectés et observés. Socialisme et anarchie, solidarité et liberté sont deux éléments de la société future et deux agents de dissolution de la société actuelle.

Disons quelques mots, en terminant, sur la question de tactique.

A cet égard, il y a parmi les socialistes toute une gamme d'opinions, depuis ceux qui croient qu'on peut conquérir l'État et réaliser le socialisme tout simplement par le bulletin de vote, jusqu'à ceux qui rêvent que la Révolution sera accomplie en supprimant l'un après l'autre tous les bourgeois, et en expropriant de la même façon individuelle tous les propriétaires.

Ce sont là deux opinions insoutenables, absurdes. La lutte pour le socialisme doit être combattue sur toute l'étendue de l'organisation politique, économique, familiale, etc., de la société actuelle. L'insurrection est un moyen : l'élection en est un autre; la grève, la coopération, etc., en sont encore. Chacun de ces moyens est impuissant, à lui seul, à amener la dissolution de la société actuelle et le triomphe du socialisme. Tous blessent, aucun ne tue. Voire même, pris à part, ils se corrompent et dégèrent (exemple : la coopération, le parlementarisme, etc.). Toutes les fautes des partis socialistes militants proviennent de la mauvaise tendance qu'ont les hommes à changer peu à peu en but ce qui est d'abord et devrait rester toujours un simple moyen.

Pour conclure, il nous semble qu'au moment actuel un rapprochement s'opère entre les différentes écoles et partis, voire même entre les différentes classes sociales, qui doivent concourir à la réalisation du socialisme. Le problème s'approche de la solution. Le socialisme utopique est passé depuis longtemps : le socialisme doctrinaire (parfois dit scientifique) est aux abois. Le socialisme actuel veut être pratique, positif — pas du tout sectaire — humain.

SAVERIO MERLINO.
